

REGION GRAND EST

Groupe de travail "Gouvernance et Service d'Appui juridique"

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



11/01/2023



CIVITEO



Rappel des objectifs du groupe de travail



Présentation de DATA PUBLICA



CIVITEO



Une alliance d'entreprises



- **Data Publica est une alliance d'entreprises pionnières et expertes de la gestion des données publiques** qui conservent leur indépendance mais ont décidé d'additionner leurs forces en créant une marque commune.
- Data Publica offre ses services aux **acteurs de la sphère publique confrontés à l'explosion des problématiques de gestion des données, collectivités territoriales ou entreprises** intervenant au service des territoires.
- L'alliance Data Publica propose aujourd'hui les services de **40 consultants et experts** spécialisés dans la gestion des données publiques.

- Le **chiffre d'affaire** cumulé des 4 structures pour des missions exclusivement dédiées à la gestion des données publiques dépassera 3,1 millions d'euros pour l'année 2022.
- **Ensemble, nos équipes ont accompagné plus de 100 acteurs publics sur des projets data** (depuis 2016).
- Data Publica représente **environ 60% de parts de marché** du conseil en gestion des données publiques (*source : EY pour la Banque des Territoires*)



Nantes, septembre 2019 : présentation de Data Publica à la presse.

De gauche à droite : Me **Schéhézade Abboub** (Parme Avocats), **Joël Gombin** (Dataactivist), **Mathieu Caps** (Innopublica) et **Jacques Priol** (CIVITEO).

Les partenaires



CIVITEO est une société nantaise créée en 2016 par Jacques PRIOL. CIVITEO travaille aux côtés de nombreuses collectivités locales sur la gestion de leurs données publiques mais aussi les nouveaux usages de la data au service des territoires.

DATACTIVIST est une société coopérative et participative qui se donne pour mission d'ouvrir les données et de les rendre utiles et utilisées. Dataactivist travaille aussi bien avec les producteurs de données qu'avec les réutilisateurs.



INNOPUBLICA est un cabinet de conseil fondé en 2018 qui propose aux organisations un accompagnement sur-mesure afin d'exploiter tout le potentiel des données au service de l'innovation d'intérêt général.

Depuis 1998 **PARME Avocats** intervient dans l'ensemble des secteurs d'activités des collectivités. Ses compétences transversales lui ont notamment permis de développer une expertise spécifique dans le domaine de la ville intelligente et de créer une spécialisation en droit des données publiques.



L'Observatoire Data Publica

- Data Publica c'est aussi une démarche d'intérêt général adossée à une structure à but non lucratif qui organise des rencontres, participe à des colloques et publie des travaux.



Présentation de l'offre DATA PUBLICA



CIVITEO



Notre compréhension des enjeux pour DataGrandEst

- **Faire évoluer la gouvernance de DataGrandEst, notamment :**
 - ✓ Pour une meilleure représentativité des collèges et des représentants, en élargissant la communauté des acteurs de la data au-delà de la géomatique ;
 - ✓ Pour améliorer les interactions, construire les conditions de partage et favoriser l'usage des données privées d'intérêt général (téléphonie, données bancaires, tourisme, énergie, ...).
- **Construire un appui juridique et proposer un service juridique :**
 - ✓ Pour mutualiser, capitaliser, partager cette veille nécessaire à la connaissance du cadre réglementaire et monter en compétence collectivement ;
 - ✓ Pour pouvoir répondre de manière plus ciblée, sous la forme de questions / réponses ensuite capitalisées.

Présentation de l'offre DATA PUBLICA

Volet Gouvernance



CIVITEO



Gouvernance : étape de diagnostic

- Cette étape de diagnostic sera pilotée par CIVITEO. Elle aura plusieurs objectifs :
 - ✓ Mettre à jour l'**analyse de la gouvernance actuelle**
 - ✓ Identifier des **acteurs nouveaux** ou des **acteurs dont le positionnement partenarial est susceptible d'évoluer** en raison de la nature et du niveau de leur engagement dans le projet
 - ✓ **Contribuer à formaliser les engagements de ces acteurs** à travers la conduite d'entretiens venant en appui des démarches entreprises par les membres du Secrétariat technique
- Elle sera complétée par un **parangonnage** dont le périmètre sera défini lors de la réunion de démarrage, portant sur :
 - ✓ Les **règles de gouvernance** de cadres de partage de données territoriaux existants ou en construction
 - ✓ Les **cadres juridiques retenus (ou à l'étude)**

A NOTER : il est possible d'imaginer également des visites et/ou l'organisation d'échanges de bonnes pratiques de pairs à pairs. Cette proposition ne fait pas partie du forfait proposé en réponse au présent cahier des charges, mais elle pourrait être mise en œuvre en mobilisant des ressources additionnelles au titre du BPU.

Gouvernance : étape de diagnostic

- L'organisation de cette étape de diagnostic prévoit :
 - ✓ L'organisation d'un **atelier de cadrage** (périmètre du GT technique, à élargir le cas échéant)
 - ✓ Une **analyse documentaire détaillée** sur la gouvernance actuelle
 - ✓ L'organisation de **10 à 12 entretiens auprès d'acteurs de DGE** (liste à définir lors de la réunion de démarrage) et la production de comptes-rendus
 - ✓ La réalisation et la présentation du **parangonnage**
 - ✓ Des possibles **travaux intermédiaires avec le Secrétariat technique**

Construction des recommandations

- Les recommandations seront préparées à travers 3 axes.
 - ✓ **Modalités d'intégration des acteurs privés.** Ces recommandations prendront appui sur un « cas d'usage » identifié avec la gouvernance actuelle qui servira de test aux différentes hypothèses possible.
 - **Etape 1 : choix d'une thématique test** susceptible de réunir l'ensemble des problématiques posées par l'intégration d'acteurs privés (accès aux données d'intérêt général, risque de mésusage des données publiques...), au choix sur une thématique transverse et mobilisatrice (énergie ou mobilité) et/ou auprès d'une filière mobilisée (agriculture, bois...).
 - **Etape 2 : analyser et extrapoler des recommandations de gouvernance** permettant de répondre de façon concrète aux problématiques posées.
 - **Etape 3 : identifier dans d'autres thématiques les acteurs privés à mobiliser.** Cette identification sera faite sur la base de notre expérience et d'échanges avec le Secrétariat technique.
 - ✓ **Adaptation des règles de gouvernance actuelles aux nouveaux objectifs.** Cet axe visera essentiellement à compléter et corriger le cas échéant les règles en vigueur pour les membres actuels en veillant à répondre aux attentes des membres tout en maintenant une gouvernance efficace.
 - ✓ **Modalités juridiques de la gouvernance.**

Recommandations juridiques

Deux hypothèses seront mises à l'étude :

- 1. La possible mise en place d'un système conventionnel simplifié en complément du cadre partenarial actuel et sans le remettre en cause via un accord de consortium qui permettrait de :**
 - Compléter le CPER – sans en remettre en cause la pérennité, regroupant l'ensemble des entités intéressées par le projet DataGrandEst et prenant en compte les documents existants tels que la charte DataGrandEst et le CPER.
 - Garder une souplesse suffisante pour faire évoluer le périmètre du projet mais également la liste des membres du consortium et les responsabilités dévolues à chacun dans le cadre du projet à l'instar de nombreux projets innovants (RUDI Rennes, TIGA Dunkerque, Dijon et IDF).

Recommandations juridiques

2. L'étude d'une structuration juridique encore plus robuste pour le portage du projet DataGrandEst :

- La mission pourra donner lieu à un « benchmark » des structures existantes porteuses d'un projet similaire sur le territoire national et sera étendue aux autres structures gérant notamment des données publiques croisées afin de disposer de davantage de cas d'usages;
- Puis, au regard des objectifs, rôles, missions de DataGrandEst, les différentes structures de portage envisageables seront étudiées tout en mettant en exergue les avantages et inconvénients de chacune d'entre elles au regard de critères définis avec DataGrandEst (modalités de financement, de gouvernance et de gestion des données, notamment) ;
- La méthodologie consistera à élaborer 3 scénarios envisageant des formes de mutualisation de plus en plus poussées : minimale, intermédiaire, maximale ainsi que les types de véhicules envisageables (association, GIP, SEM ou SCIC).

Notre méthodologie d'intervention

L'appui juridique



CIVITEO



RAPPEL DES PRINCIPAUX ENJEUX JURIDIQUES



CIVITEO



Rappel des principaux enjeux juridiques

Ces huit dernières années notre groupement a travaillé avec de nombreux acteurs de l'éco-système de la données publiques et dispose désormais d'un très haut niveau d'expertise dans les domaines du droit de la donnée, de l'IA, des territoires connectés et durable et du conventionnement innovant.

Sur la dimension juridique de la présente consultation, la question n'est pas de lister ce que DataGrandEst devrait absolument faire pour mettre en place une offre de service juridique liée à la donnée mais de **savoir comment elle pourra s'approprier juridiquement le sujet dans toutes ses dimensions.**

- Certains sujets liés aux données publiques peuvent paraître évidents et découlent de la loi. Il s'agit notamment, de reconnaître le **statut public des données**, d'acter la **propriété publique sur ces données**, d'en favoriser l'ouverture, ou encore de garantir la protection des données à caractère personnel.
- D'autres questions juridiques sont moins évidentes, et semblent parfois éloignées des règles connues de la gestion des données. Il est ici question notamment de cadrer les conditions d'échanges des données, d'**hébergement**, de **sécurisation des systèmes d'information**, de partage des **droits de propriété intellectuelle** rattachée aux plateformes, logiciels et bases de données, ou encore les conditions de **réversibilité** des outils technologiques.

Il appartiendra à DataGrandEst de s'approprier ces multiples enjeux afin d'établir sa propre doctrine en plaçant des curseurs juridiques à des niveaux adaptés qui prennent en compte ses propres projets.

DEFINITION DU PERIMETRE ATTENDU DU SERVICE D'APPUI



CIVITEO



1. Livrables attendus

Après la lecture du cahier des charges, nous avons bien noté qu'il est attendu de notre groupement la production de différents livrables, notamment :

- **Un guide pour aider à identifier les droits et devoirs des producteurs de données en termes de diffusion des données en fonction du statut des données** : nous souscrivons au principe d'un guide qui pourrait être réalisé assez rapidement après le démarrage de la mission afin de faire gagner du temps aux équipes de DataGrandEst ainsi qu'à ses adhérents sur les sujets et questions récurrentes liés au statut et aux modalités de diffusion des données de DataGrandEst ;
- **Des préconisation dans le choix de licences** pour la diffusion de données ouvertes auxquelles pourraient être ajoutés des documents contractuels liés aux modalités de diffusion de données restreintes (« closed data ») ;
- **La rédaction d'une convention de mise à disposition de données sensibles**, telles que les données protégées par des secrets (secret industriel et commercial, notamment), par le droit des données à caractère personnel, par le droit de l'environnement, ou encore pour des raisons de sécurité publique et/ou de sécurité des systèmes d'information.

2. Autres livrables envisageables

En sus des livrables envisagés au titre du cahier des charges de la présente consultation, nous vous proposons à ce stade de l'analyse d'intégrer également les livrables suivants dans le périmètre de la mission d'appui juridique, à savoir, notamment :

- **La préparation et l'animation d'un séminaire d'acculturation juridique dès le démarrage de la mission. Ce séminaire aurait une triple vocation :**
 - ✓ Former et acculturer le groupe de travail DataGrandEst qui disposeront d'un état des lieux des différents sujets juridiques de la donnée publique ;
 - ✓ Identifier les questions juridiques récurrentes – qui pourront figurer dans le futur guide relatif aux modalités de diffusion des données tel qu'évoqué ci-avant – et commencer à y apporter des éléments de réponse ;
 - ✓ Amener les participants à se positionner sur des sujets liés à la future doctrine de DataGrandEst qui sera ainsi dupliquée dans l'ensemble de la documentation contractuelle en vigueur.

- **La prise de connaissance et la relecture détaillée des documents de cadrage de la démarche de DataGrandEst.**

PROPOSITION DE FONCTIONNEMENT ET MODALITES DE TRAVAIL



CIVITEO



Fonctionnement et méthode de travail

La méthode de travail pourrait être définie lors de la réunion de lancement afin de distinguer:

- Ce qui relève de la prestation globale et forfaitaire ;
- De ce qui relèvera de missions de conseils ponctuels.

Pour l'ensemble des prestations, il est important d'insister sur le fait qu'il sera capitalisé sur les notes et documents précédemment produits et ce afin de gagner du temps et de l'efficacité pour la réalisation des missions ponctuelles.

Comme exposé ci-avant, il pourrait être envisagé d'organiser un premier séminaire d'acculturation juridique dès le démarrage de la mission et ce afin, notamment d'identifier et de commencer à répondre aux questions juridiques récurrentes rencontrés par les équipes de DataGrandEst ainsi que par les adhérents.

D'ores et déjà il est possible de distinguer 4 types de prestations juridiques qui seront réalisées par le groupement, à savoir:

- **La production de de notes juridiques, d'études, de guides et de documents contractuels** avec proposition d'avant-projet de note ou de document pour observations et/ou commentaires
- **La participations aux réunions en visio-conférence ou physique ;**
- **La mise en place d'échanges téléphoniques** réguliers avec la mise en place d'une ligne téléphonique dédiée pour la délivrance de premiers éléments de réponse oraux éventuellement confirmés par courriel ;
- **La mise en place d'une veille juridique mensuelle & ciblée dans l'ensemble des champs du droit objet de la présente mission** et concernant plus particulièrement toute évolution de la réglementation en cours et de son impact en matière de données selon une sélection établie avec DataGrandEst.

CALENDRIER

Calendrier possible

Missions gouvernance et juridique



Mise en place de la nouvelle gouvernance

Réunion
d'initialisation

Construction de l'offre juridique

Mission d'appui juridique

Janvier 2023

Juin 2023

Janvier 2024

Janvier 2025

Janvier 2026

Prochains échanges

- « Atelier gouvernance » : 8 février 10h00 à 12h00
- Entretiens sur la gouvernance (10 à 12) : de février à avril 2023



Contact

Schéhérazade ABBOUB – Avocate associée du cabinet Parme avocats
Mandataire du groupement

scheherazade.abboub@parme-avocats.com
06 28 20 62 53



CIVITEO

